

Ne m'appellez plus « Docteur »

Enfin libre ! Après 40 ans d'exercice de bons et loyaux services sans plainte, ni sanction,

Après 6 ans de « retraite dite sans activité »

Je suis heureux d'être « Radié » de l'ordre des médecins détenteur d'un Monopole et diktat Médical
« typiquement français ».

Depuis 10 ans je suis déclaré comme profession libérale « Hors soins réglementé » avec N° de SIRET et SIREN.
Je pratique une méthode de santé non conventionnelle scientifique, personnalisée, préventive, avec recherche
des causes, mais elle dérange les autorités en place !

Je Remercie infiniment mes consoeurs et confrères qui ont pris sur leur temps et ont représenté le Conseil de l'Ordre de Charente Maritime et qui ont défendu leur « point de vue et une certaine éthique » le 18 Février 2016, en ce qui concerne la médecine allopathique dispensée actuellement.

Je comprends parfaitement que je vous ai un peu dérangés et déstabilisés dans vos certitudes, vos savoirs, votre pouvoir, votre Art ! J'ai exposé une autre vision et une autre conception de cet art.

Je vous Remercie de m'avoir enfin rencontré et écouté pour la première fois depuis 40 ans, même si cette entrevue ne comptait pour rien dans votre décision qui était déjà prise avant l'audience.

Je vous Remercie aussi de pouvoir exister en dehors de votre autorité et de votre contrôle avec vos pleins pouvoirs de juge et partie. Quelle chance !

Pardon d'avoir osé proposer une « Méthode Non Conventionnelle » un peu en avance sur son temps, MAIS IL EST BIEN CONNU que tout ce qui peut faire bouger les autorités en place a toujours dérangé et combattu, et ce, depuis que le monde est monde.

Pardon de dire qu'une méthode qui recherche des causes peut créer une gêne ou devenir un précédent dans le concept médical totalitaire actuel soumis à certains lobbies...et à ce sujet là, je n'ai pas eu l'occasion ni la possibilité de compléter une approche de la définition de la science, tant soit peu qu'il y en ait une, donnée gentiment par un confrère « lors de ma comparution devant la chambre disciplinaire de première instance de Poitiers le 18 Février 2016 » :

« Francis Bacon (1561 -1626 scientifique et philosophe) nous dit :

« La science véritable est la science des causes ».

Je comprends que proposer une « Méthode Non Conventionnelle « Scientifique » avec un intérêt « Préventif », qui nécessite 1H30 de consultation, non remboursée, ne soit pas envisageable.

Je comprends qu'informer, responsabiliser nos patients pour qu'ils deviennent les acteurs de leur santé en faisant faire des économies au système en place ne soit pas à l'ordre du jour.

J'aime beaucoup cette conception de la médecine allopathique qui s'appuie sur des articles administratifs et juridiques pour nous remettre avec fermeté dans le droit chemin imposé, dont nous ne devons pas nous écarter sous peine d'être radié comme je viens de l'être.

J'aime Votre décision finale exprimée dans un jargon incompréhensible, afin de masquer un manque d'argument flagrant, je laisse aux lecteurs le soin d'apprécier cette prose.

J'aime beaucoup cette façon de me juger et de me condamner sans dialogue ni échange constructifs, cela me réconforte véritablement à m'épanouir en suivant une autre voie.

De plus en plus de consoeurs et confrères souhaitent aussi prendre une voie différente et me demandent comment faire pour se libérer de cette dictature médicale.

J'aime beaucoup aussi ceux qui ont plus envie de développer leur humanité, leurs dons, leurs intuitions, d'exercer avec leur cœur, avec d'autres possibilités de soins plus naturels, plutôt que d'exister à coup de titres et d'étiquettes dans un système qui ne donne, ni le temps, ni la possibilité de nous exprimer dans nos choix thérapeutiques et nos choix de vie.

Ceux qui désirent savoir comment agissent nos conseils de l'ordre des médecins, en cheville avec la MIVILUDES (Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires) vous trouverez tous les documents de ma condamnation sur ce lien : <http://www.methode-mim.com/dossier.html>